

SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Contrats d'engagement

Une aide à l'hectare pour expérimenter et adopter des pratiques agronomiques avec un moindre impact sur les milieux aquatiques.

Exemples : implantation de couverts courts, cultures associées, désherbage mécanique, désherbage ciblé, couverts en intercultures longues après pommes de terre, ...

Cf livret de présentation complet du dispositif (disponible sur notre site internet)



Aides à la création de chemin et boviduc pour le pâturage

4 000 € max. par exploitation

Critères d'éligibilité : doit contribuer au maintien et/ou à l'augmentation de la surface en herbe de l'exploitation, être sans alternative déjà existante (chemin rural, ...).

SUR LES MASSES D'EAU PRIORITAIRES (cf carte au verso)



Mesures Agri Environnementales et Climatiques (MAEC)

Les agriculteurs et agricultrices souhaitant s'engager doivent réaliser un **diagnostic**. Celui-ci est assuré par un partenaire agricole financé par Blavet terres & eaux.



Accompagnement individuel

1 à 3 jours, prestataires (CAB, CER, CIVAM, EUREDEN, GAB, INNOVAL)

- Un **diagnostic** est d'abord réalisé sur le thème de son choix (cf. liste ci-dessous).
- Puis un **suivi** peut être effectué pour accompagner à la mise en place des actions.

Thèmes : Vers un système plus économe en intrants (ferti et/ou phyto), transition vers un système herbager, faisabilité technico-économique de modification de système, adaptation au changement climatique, accompagnement au désherbage mécanique, accompagnement à la transition en agriculture biologique, érosion, DPR2, accompagnement des systèmes herbagers.



Désherbage mécanique sur maïs

- **1^{ère} année** : **financement des passages de matériels** + **conseil technique** par un prestataire GAB ou CAB.
- **2^{ème} année** : **financement de 50 % des passages de matériels** + **accompagnement** par un prestataire GAB ou CAB.
- **3^{ème} année** : **financement** d'un **accompagnement** par un prestataire GAB ou CAB.

Masses d'eau prioritaires

